



CONCRÉTISONS VOS PROJETS

Vous dirigez une entreprise
et vous souhaitez vous développer ?
Activez vos projets en intégrant un talent avec ARDAN !

6 MOIS
POUR FORMER UN NOUVEAU
COLLABORATEUR

6 MOIS
POUR ACTIVER
VOTRE PROJET



Un dispositif de la Région Grand Est
et avec son soutien financier

le **cnam**
Grand Est

Piloté par
Le Cnam en Grand Est

ACTION RÉGIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS NOUVELLES

Le dispositif ARDAN vous permet de tester le développement de votre activité **sans prise de risque financière** tout en intégrant un demandeur d'emploi, recruté par vos soins.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Intégrez un nouveau collaborateur pendant six mois sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle
- Confiez-lui le développement de votre projet ou d'une nouvelle activité
- Nous formons votre pilote de projet quelques jours par mois *via* la préparation du titre Entrepreneur de petite entreprise (titre de niveau 5 enregistré au RNCP délivré par le Cnam)
- Un budget formation de 1 500 € est à disposition de votre collaborateur et vous bénéficiez d'un accompagnement tout au long du dispositif



Contactez l'un de nos promoteurs locaux ARDAN sur :

ardan-grandest.fr
contact@ardan-grandest.fr



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les entreprises et associations du Grand Est :

- De moins de 50 salariés
- Indépendantes de groupes nationaux ou internationaux
- Financièrement et économiquement saines
- Quelle que soit leur date de création

